

La canopée des Halles .. déjà décimée ? Archicool (17/01/10)

Souvenez-vous ;

Paris Les Halles : Il y avait le Pied de cochon, maintenant il y aura l'omelette de Berger

18/07/2007 Actuellement exposés dans le hall du pavillon de l'Arsenal à Paris (situé à moins de 70 mètres d'une borne Vélib') Les dix projets présentés peuvent se répartir en deux groupes : - Ceux qui firent comme si... (Chemetov, Du Besset et Lyon, Ferrier, Fuksas, Périphériques, Maupin-ARM-K, Mimram) - Et puis il y a ceux qui actèrent les épisodes précédents et optèrent pour une relative discrétion altimétrique, (Patrick Berger, Toyo Ito, Mansilla + Tunon Arquitectos) Il faut reconnaître au projet de Berger et Anziutti d'avoir fait l'effort de tirer les conséquences de la consultation précédente : "pas de mégastructure pour les Halles. " Ils réduisent leur proposition à une tentative de dissimulation (quoique). Ils sont donc les lauréats logiques pour avoir su se contenter de proposer d'insérer un couvercle en creux dans le schéma conçu par SEURA et son mentor David Mangin, apôtre de " la ville emmerdante," pardon; la "ville passante."*

Sur quoi reposent tous ces projets ? A cette intelligence de sioux, s'ajoute cependant un brin de fourberie. Le projet présenté n'est pas construit. Aucune idée de la manière dont ce couvercle sera posé sur le forum existant, comment il sera construit ? Comment descendent les charges ? Pas la moindre esquisse de structure, ni quels matériaux utilisés ne sont devinables à la vue des panels de présentation. Ce qui interrogera le plus mauvais étudiant d'architecture ou d'ingénierie sur le type de concours qui permet et récompense ce qui ferait l'objet de moqueries, dans la plus mauvaise école d'architecture.

http://www.archicool.com/cgi-bin/presse/pg-newspro.cgi?id_news=3217

http://www.archicool.com/cgi-bin/presse/pg-newspro.cgi?id_news=3217

Il y a t'il un loup dans le projet de Berger pour la canopée des Halles ?

22/06/2009 Deux ans après le concours d'architecture, il semble toujours difficile d'obtenir le dessin exact de la canopée, un gigantesque toit, et notamment ses détails structurels. **On se souvient des dessins pour le moins "schématiques" diaphanes et transparents, qui tenaient plus de**

volutes de fumée que d'un projet chiffrable par un bureau d'études. Pourtant l'équipe fédérée par l'architecte Patrick Berger gagna le concours*. Mais ni les études qui s'ensuivirent ni le dépôt du permis de construire, ni l'exposition en cours dans une modeste boutique au forum des Halles, ni la maquette (aussi expressive qu'un couvercle de poubelle en P.V.C.) ne permettent de mesurer exactement l'impact de cette méga-toiture, qui semble cependant avoir gagné quelques mètres d'épaisseur, et continue de s'étendre sur une surface très conséquente. Structure devant reposer sur des appuis existants et faire son affaire de toute les "contingences" techniques de ce genre d'équipement et de ce qui se cache dessous. (un centre commercial.) http://www.archicool.com/cgi-bin/presse/pg-newspro.cgi?id_news=5912

Aujourd'hui l'association Accomplir nous en apprend de belles.

17/01/2010 : [COMMUNIQUE ACCOMPLIR] : "L'architecte de la future Canopée, Patrick Berger, a vivement protesté contre le fait que nous avons écrit que son projet, à l'origine léger et élégant, était en train de devenir « un énorme hangar ». Dans un courrier du 14/12 que lui a adressé le directeur de projet de la SemPariSeine (qui désormais gère le projet des Halles), ce dernier lui dit la même chose que nous, quoique en termes plus choisis. Il lui propose des modalités de travail « *tant pour développer l'architecture épurée et élancée que les participants avaient appréciée lors du concours, que pour maîtriser le dérapage de l'évaluation de l'opération par rapport au coût d'objectif* », ce qui est une façon courtoise de lui dire que son projet s'est progressivement dénaturé sur le plan architectural, et qu'il est aussi en train de devenir beaucoup trop cher...

Sans parler de la dérive sur les délais. Le permis de construire n'est toujours pas accordé : apparemment, l'architecte a du mal à trouver des solutions aux innombrables problèmes techniques et de sécurité apparus au fil du temps. En mai 2008, la Ville annonçait que la demande de permis serait déposée en novembre 2008 et le permis obtenu en septembre 2009

1. En mars 2009, moins optimiste, elle espérait que le permis serait accordé au printemps 2010

2. Nous avons interrogé Renaud Paque, bras droit d'Anne Hidalgo, qui nous a répondu sans rire que « la date prévue pour l'obtention du permis

n'a pas changé : l'été 2010 ». Peut- être un petit problème de mémoire, M. Paque ? Qualité, coûts, délais, la Canopée est en pleine dérive..." fin de citation.

<http://www.accomplir.asso.fr/dossiers/20100115/17%20Canopee%20derive.pdf>

<http://www.accomplir.asso.fr/dossiers/20100115/15%20revel%20cout%20halles.pdf>

<http://www.accomplir.asso.fr/dossiers/20100115/18%20dedomm-comm.pdf>